

EO6 l'Engagement en contexte multinational

Auteur : GRAVILLON GDI

Date : 2003

Le général (BE) Gravillon, commandant en second de l'EUROCORPS, a prononcé, le vendredi 21 février 2003, une conférence sur l'EUROCORPS.

Son propos a permis de suivre les évolutions de ce corps depuis sa naissance à nos jours en évoquant même ses perspectives prévisibles compte tenu des réalités actuelles.

I- La création de l'EUROCORPS.

Après les premiers succès de la brigade franco-allemande, sous l'impulsion du chancelier KOHL et du président MITTERAND, l'EUROCORPS a vu le jour le 22 mai 1992 à LA ROCHELLE.

Il a reçu en 1993 l'agrément du SACEUR, obtenant ainsi la possibilité d'être engagé dans des missions otaniennes.

II- Participation des nations.

Dès le départ (1992), la France et l'Allemagne prennent part à l'EUROCORPS. Elles sont rejoint en 1993 par la Belgique, en 1994 par l'Espagne et en 1996 par le Luxembourg. Ces cinq pays sont les nations membres de l'EUROCORPS (framework nations).

Trois autres nations (Grèce, Turquie et Pologne), membres de l'OTAN ont également été admises au sein de l'EUROCORPS, et un accord début mars 2003 devraient permettre à deux autres nations, membres de l'Union Européenne, (Autriche et Finlande) d'y participer également. D'autres nations (Canada et Suède) ont également déjà manifesté le désir d'intégrer le Corps Européen.

Il faut également souligner que le quartier général de ce corps comprend des officiers de liaison néerlandais, britanniques et bientôt italiens.

III- Concept d'emploi.

Ce qui différencie le Corps Européen des autres organisations est qu'il dispose d'un comité commun nécessitant des prises de décision consensuelle.

Le rapport du 22 novembre 1999 lui permet d'être engagé dans le cadre d'une action menée par l'OTAN, l'UEO ou l'UE, ou sous l'égide de l'ONU ou de l'OSCE.

Intégré dans les chaînes de commandement de l'OTAN et de l'UE, il couvre le large éventail des missions qui leur sont dévolues, y compris celles relatives à l'article 5 de ces organisations.

IV- Développement du Corps Européen.

L'EUROCORPS a participé à de nombreux exercices. Au début (1996), il s'agissait de préparer un corps d'armée à s'engager dans le cadre d'une mission relevant de l'article 5. Progressivement et compte tenu de l'évolution de l'environnement stratégique, il a pris en compte l'entraînement à des missions nécessitant des projections à longues distances ainsi qu'à des opérations de maintien de la paix.

Après avoir atteint une bonne capacité opérationnelle, le corps européen a travaillé à son interopérabilité avec l'OTAN. Il a ainsi participé à des exercices tels que l'exercice coopérative guard 99.

V- Engagements réels de l'EUROCORPS.

L'EUROCORPS a participé à la SFOR à SARAJEVO de juin 1998 à juin 2000, pour un effectif total de 470 militaires.

L'OTAN a également chargé le corps européen de former le noyau du quartier général du troisième mandat de la KFOR d'avril à octobre 2000. Cela représentait un effectif de 350 personnes projetées.

VI- Transformations du corps européen.

Initialement force prête à intervenir sur des opérations à haute intensité sur le territoire européen, l'EUROCORPS se transforme en corps de réaction rapide, conformément aux objectifs d'Helsinki.

Afin d'être reconnu, le 11 décembre 2002, quartier général à haut degré de disponibilité par l'OTAN, le corps européen a dû satisfaire, après deux phases de sévères sélections, à 50 critères et 376 sous-critères.

Une autre évolution a vu le jour au sein de l'EUROCORPS. En effet, même si le français et l'allemand demeurent les deux langues officielles de ce corps, leur usage diminue chaque jour davantage au profit de l'anglais.

VII- Structures actuelles.

Elles reprennent les structures officielles d'un quartier général de l'OTAN.

Les postes des officiers généraux et quelques autres postes importants sont pris à tour de rôle et pour deux ans par les différentes nations du corps. L'orateur fait remarquer que cette durée est trop courte.

La France est le plus gros contributeur avec 350 militaires, devant l'Allemagne (274), l'Espagne (185), la Belgique (137) et le Luxembourg (2). 50 officiers diplômés de l'enseignement militaire supérieur font partie de ce quartier général.

Enfin, il est fort de trois divisions (une française, une allemande et une espagnole) et trois brigades (2 belges et la BFA).

Immédiatement placée sous les ordres du général commandant l'EUROCORPS, la BFA doit en permanence être en mesure de réaliser le déploiement initial du corps européen.

VIII- Perspectives d'avenir.

Il faut tout d'abord résoudre les problèmes de lisibilité dans la chaîne de commandement de l'Union Européenne.

Le dernier comité a donné son accord pour l'engagement du Corps Européen dans une opération future (probablement en BiH en 2004).

A partir de 2004, L'EUROCORPS s'entraînera sur des cycles de deux ans.

IX- Caractère multinational du Corps Européen.

Il existe plusieurs version de la multinationalité :

Ø L'ARC dans laquelle une nation donne le rythme.

Ø Le 1er Corps dans lequel 2 nations (Allemagne et Pays Bas) sont sur un pied d'égalité.

Ø L'EUROCORPS dans lequel un groupe de nations est pilote entraînant certes une grande richesse mais aussi des ambiguïtés et parfois une certaine fatigue.

CONCLUSION.

Aujourd'hui, l'EUROCORPS a été complètement transformé et est prêt à être utilisé.

Il faut continuer les efforts communs pour qu'il devienne une des forces militaires les plus importantes de l'avenir.